# Le Petit Journal de Neufmoutiers en Brie

Février 2019 N°69

## Agenda 2019

**Concours de belote**
16 /03/2019 au CAC
Les Jeunes d'Autrefois

**Cessez - le - feu en Algérie**
19/03/2019
Monument aux morts

**Animation « LES GALOPINS »**
30/03/2019
A Préciser

**Vente Solidarité Partage**
7/04/2019
Villeneuve le Comte

**Festi'Val Briard**
18/03 au 20/04/2019
Voinsles

**Commémoration 1945**
8/05/2019
Monument aux morts

**Fête des petits lecteurs**
25/05/2019
Le Plessis Feu Aussoux

**Elections Européennes**
26/05/2019

**Remise des dictionnaires**
Ecole Classe CM2
Date à préciser

# Sommaire


L'État Civil

L'Édito du Maire.

Le Mot des Adjoints.

- Christelle Lefevre
- Véra Becel
- Christiane Richard

L'École

Le Centre Aéré

La Bibliothèque.

Vie Associative et Culturelle

- Les Jeunes d'Autrefois
- Graines de Cézanne
- Les Chers Pas Briards
- Dance Académy

Infos Mairie

Encarts Publicitaires


**FERMETURES DE LA MAIRIE:**

PÂQUES : Samedi 20 avril 2019 Au lundi 22 avril 2019
Réouverture le mardi 23 avril 2019 De 14h à 18h

FÊTE DU TRAVAIL : Mercredi 1 mai 2019
Réouverture jeudi 2 mai 2019

FÊTE DE LA VICTOIRE 1945 : Mercredi 8 mai 2019
Réouverture jeudi 9 mai 2019

ASCENSION : jeudi 30 mai 2019
Réouverture vendredi 31 mai 2019 de 14h à 17h

PENTECÔTE : Samedi 8 juin 2019 Au lundi 10 juin 2019
Réouverture mardi 11 juin 2019 de 14h à 18h


Directeur de la publication : Bernard CARMONA
Comité de rédaction : Bernard CARMONA

Graphisme, mise en page : Mister repro - tél : 06 62 86 74 57
Impression : www.misterrepro.com
Photographie : Mairie de Neufmoutiers

## *Naissances*

Nous souhaitons la bienvenue à :

Isaac DA CRUZ
Né le 28 Août 2018

Mathys HOUILLET
Né le 10 Novembre 2018

## *Décès*

Ils nous ont quittés, nos sincères condoléances à leurs familles

M HERNANDEZ Ramos Domingo
Le 2 Septembre 2018

M GONCALVES Alcides
Le 30 Novembre 2018

RAPPEL :

Pour chaque acte (mariage, naissance, décès) la mairie demande votre accord pour que l'acte puisse paraître dans le petit journal de la commune à la rubrique état-civil si vous ne remplissez pas le document nous ne pouvons pas le faire d'autorité.

Le Service d'état-civil

# L'Édito du Maire

Chères Neufmonastériennes,
Chers Neufmonastériens,

La fin d'année 2018 fut festive pour les enfants de la commune. Ils ont pu apprécier les facéties de Pouêt le clown dans un spectacle riche en gaieté. Les enfants de l'école sous l'impulsion des enseignantes ont chanté des chants de Noël pour le plaisir de tous. A l'issue de cette représentation, le Père Noël est venu à la rencontre des jeunes enfants pour partager les secrets, faire des photos et recevoir le traditionnel ballotin de chocolats. Ensuite petits et grands se sont retrouvés sur la place de l'école autour d'un goûter et d'un vin chaud.
La nouvelle année a débuté par les traditionnels vœux de l'équipe municipale à tous les habitants, aux personnalités présentes (Mme Perigault, présidente de notre intercommunalité le Val Briard, M Chanussot conseiller départemental, Mr Jacob député de la circonscription), aux élus des autres communes, aux représentants des forces vives de l'état (la gendarmerie, les pompiers et garde forestier) ainsi qu'à nos partenaires et aux associations.
Ce fut le moment de résumer les actions entreprises durant l'année écoulée et celles qui seront nos objectifs pour cette nouvelle année.

De nombreux chantiers ont permis la rénovation de nos installations :

- **Remise en conformité de notre salle des fêtes,** mise en place d'un système d'alerte lumineux pour les malentendants.

- **Pose de coussins berlinois de façon provisoire**, rue du Général de Gaulle avec pour objectif de casser la vitesse sur ce tronçon pour sécuriser la traversée.

- **Mise en place de la vidéo protection** pour sécuriser notre village avec au total 22 caméras financées par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 80% ce qui représente un coût de 16 000€ pour notre collectivité.

- **Poursuite de la réfection des peintures** des salles de classe de notre école, mise en conformité électrique, installation du Wifi, achat d'une classe mobile informatique de 17 PC.

- **Logement locatif,** remise en conformité électrique de deux appartements.

- **En mairie,** réfection des peintures de deux bureaux dont l'un accueille aujourd'hui notre syndicat des eaux.

- **Le déploiement de la fibre optique** enfin terminé avec le raccordement du dernier hameau, les Pigeonnières.

**<u>Projets pour l'année 2019</u> :**

- **Réflexion sur l'aménagement de stationnements** de la commune en matérialisant les places au sol afin que les piétons puissent cheminer sur les trottoirs en toute sécurité.

- **Renouvellement de l'éclairage public en Led (110 points lumineux)**.
Avec cette action, nous aurons renouvelé près de 80% de notre éclairage public, tout cela grâce au concours du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) qui finance ce projet à hauteur de 80%.

- **Finalisation de la vente du commerce et du terrain de football.** Ces ventes permettront de financer des projets tel que :

- La construction d'un nouveau bâtiment des services techniques

-L' aménagement de la rue du Général de Gaulle (réfection du tout-à-l'égout, place de stationnements…)

- Création d'un nouvel espace sportif, si une collaboration avec le CMPA est possible. L' étude est en cours.

- Réfection des voiries vétustes.

Tous ces projets sont à venir et ne verront peut-être pas le jour en 2019 mais ils font partie de notre ambition pour que Neufmoutiers devienne incontournable.

Je terminerai par une bonne nouvelle.

Nous venons d'apprendre par l'inspecteur d'académie que l'ouverture de classe pour notre école est confirmée pour la rentrée 2019/2020.

Bien à vous.

Le Maire,

Bernard Carmona.

## Du changement au secrétariat de Mairie

Après onze années passées au service de notre commune, Dominique Denest a quitté ses fonctions pour une nouvelle vie en province.
Nous la remercions pour la qualité de son travail, sa bonne humeur et son investissement.
Elle était toujours présente, prompte à agir et apporter son aide dans les situations difficiles que nous avons rencontré (inondations, coupures d'eau, occupation des gens du voyage etc.….).
Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.
Ce départ nous a amené à recruter Mme Cathy Rosier qui a rejoint l'équipe du secrétariat de mairie.

Cathy :
A la responsabilité de l'état-civil (acte de naissance, livret de famille….) des élections politiques et professionnelles, de la gestion du cimetière, la facturation et la régie des services périscolaires, de l'instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux …., suivi du PLU.
Nous sommes ravis d'accueillir Cathy parmi nous et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe communale.
Le secrétariat est toujours composé de :

Martine :
Elle est en charge des finances et des ressources humaines :
Elaboration du budget, comptabilité communale, gestion et paiement des factures fournisseurs, gestion administrative du personnel.
En charge aussi des dossiers d'investissements, subventions, marchés publics, suivi administratif et financier des projets.

Cynthia :
Sa mission est l'accueil du public (téléphone, mairie …), de la communication et de l'organisation administrative des services périscolaires, des publications (petit journal et info mairie …) du site internet et panneau lumineux.

Christelle LEFEVRE
Adjointe au maire aux services scolaires
et du personnel communal

# *Commémoration du Centenaire 1918-2018*

Bien que le temps s'annonçait très pluvieux, une petite éclaircie nous a permis de faire de cette commémoration un moment important pour le centenaire de la Grande Guerre.

Suivant le protocole, M René Maman, Président de la Fnaca de Rozay-en-Brie a invité M le Maire, Bernard Carmona à lire le message officiel du ministre qui a été suivi par une minute de silence puis les dépôts de gerbes de la mairie, de la FNACA et de la CC du Val Briard sur le monument aux morts par les élus et les anciens combattants.

Les enfants de l'école Daniel Balavoine ont placé leurs créations aux couleurs de la nation faites de leurs petites mains dans une jardinière pendant que deux enfants épelaient les noms des « poilus » tombés lors du conflit. Puis ils nous ont chanté une chanson « à capella » de Jacques Higelin intitulée la Croisade des Enfants.

A l'issue de la cérémonie, un petit groupe est parti vers le cimetière pour y déposer une gerbe en l'honneur de toutes les victimes de la guerre et après une courte prière dite par Geneviève Laga nous nous sommes dispersés vers les autres communes pour y suivre les commémorations.

Comme à l'habitude, les trois sépultures des « Morts pour la France » ont été fleuries au 1er novembre.

Cette année et en l'honneur de la grande guerre et de la liesse qui a envahi la France à l'annonce de la libération, la cloche de Neufmoutiers a résonné à 11h pendant 11 minutes au bon soin d'Emmanuelle Dieval.
Merci à tous ceux qui ont préparé cette cérémonie commémorative en hommage à tous les soldats ayant laissé leur vie pour la France sur les champs de bataille.

# Concours des illuminations de Noël

Quand le jardin se transforme en scène de magie avec des lucioles scintillantes, des sapins, un père noel qui descend du toit, des décors imaginés par le propriétaire des lieux juste pour le plaisir des yeux, il nous laisse entrer dans le monde féérique des contes de Noël .

Un peu de magie se reçoit comme une carte postale ancienne où tout est beau, chaud comme le bois crépitant et odorant dans la cheminée, les senteurs de la cuisine familiale, le bruit du papier cadeau et le rire des enfants en découvrant leurs jouets.
Nous retrouvons nos souvenirs d'enfant : la préparation du sapin et l'attente de découvir si le père Noël en descendant dans la cheminée nous apportera le cadeau tant désiré.

Cette année, deux autres habitants se sont joints à ceux de l'année dernière pour participer aux illuminations ( la rue des Fauvettes, la rue des Saules et la rue Saint-Gilles, quatre habitants au total nous ont fait partager leur plaisir.

Il a été décidé de changer le terme « concours avec jury en concours sans classement » ce qui permet que chacun puisse s'inscrire avec la volonté d'animer notre village au moment des fêtes.

La municipalité a eu le plaisir de leur offrir un cadeau lors de la réception des médaillés du travail.

Nous les remercions de nous laisser entrer dans leur univers lumineux et pour leur participation active.

# *Noël des enfants et vin chaud*

Pouêt le clown nous a animé le spectacle de Noël pour les enfants de Neufmoutiers et semble connu et reconnu de ceux-ci et c'est toujours un enchantement de voir tous ces enfants attentifs et admiratifs devant cette animation.

Bien que pour une fois le spectacle fut un dimanche, parents et enfants sont venus au rendez-vous offert par la municipalité.

Venant de son lointain village de neige et de glace, le Père Noël est apparu tout de rouge vêtu avec des friandises, devant les yeux étonnés et émerveillés des enfants et la magie a opéré comme à chaque fois.

A la fin de la distribution de bonbons, enfants et parents furent invités à rejoindre le devant de l'école pour le goûter pour les plus petits et le vin chaud pour les plus grands.

Bien sûr, nous disons au revoir au Père Noël et comme c'est une star internationale nous l'invitons déjà à revenir nous voir au prochain Noël.

Et dans la froideur de l'hiver, le vin chaud a fait recette cette année encore en réchauffant les papilles des personnes présentes.

# Voeux du Maire

En ce samedi de janvier, ce sont déroulés les vœux du maire, cérémonie habituelle des élus pour aller à la rencontre des habitants et faire le bilan de l'année écoulée et présenter aussi les nouveaux projets.

Après l'allocution de M le Maire, Bernard Carmona et une minute de silence à la mémoire de Jean-Jacques Barbaux, ont suivi les discours de Mme Isabelle Périgault, Présidente de la CC du Val Briard, M Jean-Marc Chanussot, Conseiller départemental et M Christian Jacob, député de la 4ième circonscription de Seine -et -Marne.

Ils n'étaient pas tous sans rappeler dans les grandes lignes les projets de Jean-Jacques Barbaux et de continuer ainsi dans sa lignée.

Dans son discours, M le maire a rappelé tous les travaux qui ont pris corps dans la commune et revisité tous les projets à venir.

A l'issue de cette cérémonie et comme à l'habitude, le maire a invité tous les participants, les élus et les habitants à prendre le petit déjeuner.

Nous ne serons pas sans rappeler les éloges faites au pompiers, à la gendarmerie, au personnel communal et à tous les bénévoles pour leur dévouement à la collectivité.

A la fin de cette cérémonie, branle-bas de combat nous préparons tables, chaises et plan de table pour le repas des aînés le lendemain.

# Repas des Aînés

Le dimanche 20 janvier, les aînés se sont retrouvés à la salle du CAC aux alentours de midi pour le traditionnel repas annuel.

Avant de partager les festivités, M le Maire dans un bref discours leur a souhaité la bienvenue et nous leur avons présenté le projet que nous allons mettre en place avec les ateliers pour les plus de 60 ans (alimentation, mémoire, équilibre, aménagement de la maison etc……).

Nous avons eu une pensée pour les familles endeuillées et nous présentons nos vœux à toutes celles et ceux qui ne sont pas venus pour cause de maladie ou de leur grand âge.

Le repas comme toujours préparé par Régis Bareights et son équipe, ont éveillé les papilles de tous ceux qui partageait ce repas festif. Après l'apéritif et ses petits fours, un médaillon de saumon, un gigot de sept heures avec ses légumes, salade et fromage, du brie bien entendu et un dessert qui n'a laissé personne indifférent.

Pour le côté dansant, ce fut l'animateur de Flashdanses qui anima tout l'après-midi avec danses, musique et jeux.

Vers 17h30, nos aînés quittèrent au fur et à mesure la piste en rentrant chez eux et très contents de cette journée.

Nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés et notamment le personnel communal qui a su comme tous les ans participer à cette journée.

Vera Becel
Christiane Richard
( Commissions Fêtes et Cérémonies)

## La classe mobile numérique est arrivée !

Depuis le mois de décembre, les élèves de l'école Daniel Balavoine bénéficient de nouveaux équipements informatiques : 15 ordinateurs portables neufs.

Grâce au chariot de transport, le matériel est déplaçable de classe en classe. Il permet aux élèves de développer de nouvelles compétences en associant le numérique aux disciples scolaires plus traditionnelles comme le français ou les mathématiques.



## La chorale de Noël

Pour le plus grand plaisir de tous, les lutins de l'école ont interprété des chants de Noël lors de la journée spectacle offerte par la mairie. Merci à nos jeunes chanteurs pour avoir autant contribué au succès de cette belle journée placée sous le signe du partage.

# *Animations au fil des saisons*

**A la fin de l' été :**
Coccinelle, bête à bon dieu s'en va courir sur les fleurs même si cette demoiselle est en papier.

**A l'automne :**
Dessine-moi avec ta main un arbre de toutes les couleurs.

**Avec Monsieur hiver :**
Bonhomme de neige tout de coton blanc vêtu avec ses boutons de couleurs nous annonce la neige.

**La galette des rois :**
Pour l'Epiphanie, nous nous sommes transformés en pâtissier et nous avons fait cuire la galette.

Mais qui a trouvé la fève pour se déclarer roi et élire la reine ?

A ce jeu, ici au centre aéré tout le monde sera roi et reine.

A bientôt pour de nouvelles histoires.

Toute l'équipe du centre aéré

# La Bibliothèque



Des chiffres clés pour l'année 2018 :

Adultes : 585 livres  dont (romans terroir, policiers, de détente et autres).

Ados :  91 livres  dont (romans, BD )

Enfants : 391 livres  dont (romans, documentaires, contes, livres d'images, BD)
Nous avons enregistré pour les adultes 231 passages, pour les ados 32 passages et les enfants 87 passages pour l'année.

Il semblerait que c'est le mois de janvier le plus actif cela paraît surprenant surtout après les fêtes.

Par rapport à 2017, le nombre de livres sortis reste quasiment le même.

La bibliothèque participe tous les mois avec le Val Briard à la lecture de contes pour les petits de la classe de Mme Demarle et les enfants des assistantes maternelles de Neufmoutiers.
Cette année, nous avons mis en place « le Prix hors champ » qui fait découvrir des auteurs non connus. Ce prix est accessible à tous ceux qui veulent lire et participer.
Osez pousser la porte de la bibliothèque, nous aurons plaisir à vous rencontrer, à faire connaissance et peut-être vous revoir en tant que lecteur.

Sonia, Miriana et moi-même nous vous souhaitons une bonne année de lecture.

Christiane Richard
Responsable bibliothèque

# *Association les Jeunes d'Autrefois*

## REPAS BEAUJOLAIS NOUVEAU

Nous étions environ 38 personnes pour un repas gastronomique à l'auberge de Gretz-Armainvillers avec au repas, kir et amuse-bouches, une assiette bien garnie de charcuterie suivie d'un cassoulet très copieux, fromage, salade et dessert le tout arrosé forcément de beaujolais nouveau.
Tout ce petit monde s'est retrouvé dans une ambiance conviviale et festive pour fêter dignement l'arrivée de ce vin, rendez-vous qu'aucun ne manquerait.
Après ce festin digne de ce nom, le groupe des aînés a pris la direction de la salle des associations à Neufmoutiers pour tirer les cartes de quoi finir la journée ensemble.

## GALETTE DES ROIS

Comme la tradition le veut, nous avons tiré les rois le mardi 8 janvier dans la salle des associations où nous étions 38 personnes à fêter l'épiphanie.

Autour des tables que de futures reines et rois en attente de trouver la fève et même si cette tradition est devenue au fil du temps populaire et familiale il est toujours plaisant de partager avec d'autres personnes le plaisir de déguster la galette et celui qui trouve la fève sera couronné(e) le temps de la fête.

## LE BUREAU

## Graines de Cezanne

L' atelier a repris ses activités en septembre et après une exposition réussie en octobre, les élèves ont repris pinceaux et toiles dans une ambiance chaleureuse.

Un atelier est un espace pour peindre librement en développant sa créativité, son expression picturale et prendre aussi confiance en soi dans le domaine de l'art, des couleurs, du dessin en découvrant tous les mystères des composants.

Peindre est un travail d'observation qui fait travailler sa sensibilité c'est pourquoi le même tableau peint par plusieurs personnes ne sera jamais identique.

Chut ! Après ces quelques mots pour décrire l'atelier et la peinture, laissons les élèves travailler leur toile en toute sérénité et modestie pour préparer l'exposition à venir.

Muriel

# Les Chers Pas Briards

L'association de randonnée « Les Chers Pas Briards », affiliée à la fédération française de randonnée pédestre, vous propose de découvrir autrement et tout au long de l'année notre belle région en pratiquant la randonnée pédestre soit de façon « classique » et à un rythme tout à fait « raisonnable » lors de randonnées dominicales sur une journée (chaque participant emmène son pique-nique pour le repas de midi), soit en participant à de la « rando santé » accessible et adaptable à chacun.

Le programme de l'association intègre, pour les randonnées classiques, une vingtaine de sorties sur l'année avec une grande variété d'itinéraires pour lesquels l'organisateur pourra vous communiquer avant chaque sortie les informations utiles comme celles relatives à la longueur et la difficulté de la sortie. Notre objectif : que tous les participants prennent plaisir à prendre « un bon bol de plein air » dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez trouver le programme de l'association et ses points de contact sur le site internet de la mairie ou directement sur son site web (les chers pas briards).

# Association Dance Academy

Compagnie ShowCorps - Majorettes Twirling de Neufmoutiers en Brie

Les entraînements réguliers  sont le samedi de 9h à 13 h selon les âges.

Les cours sont dispensés pour filles et garçons à partir de 5 ans  à la salle du CAC à Neufmoutiers en Brie.

Nous pouvons aussi prévoir des cours d'essais gratuits sur demande à :
Audrey Vidal au 06.85.16.03.16

# *Site internet de la mairie*

Nous vous l'avions annoncé, le site a été retoqué afin de répondre aux besoins des habitants. Nous avons choisi un bandeau animé et intégré un album photos pour y insérer des photos au fil du temps ou de certaines animations et voire y retravailler le passé de la commune.

Certaines rubriques apparaîtront comme les arrêtés municipaux, l'histoire du blason, du monument aux Morts et autres rubriques à venir.

Vous avez un accès direct avec la CC du Val Briard et ses activités, le SIETOM, (syndicat intercommunal d'enlèvement et traitement des ordures ménagères) et tous les renseignements.
Le bas de la page vous donne tous les indications pour joindre la mairie (adresse, horaires, mail, fax).
Dans la vie pratique en cliquant sur les démarches administratives, vous avez un accès au service public.fr pour toutes les fiches pratiques pour connaître vos droits et effectuer vos démarches.
Du 1 janvier au 24 janvier 2019, 1494 visites sur le site avec un pic le mercredi.

Le site est en cours d' élaboration donc certaines rubriques ne sont pas encore accessibles.

Christiane Richard
Adjointe au maire à la communication

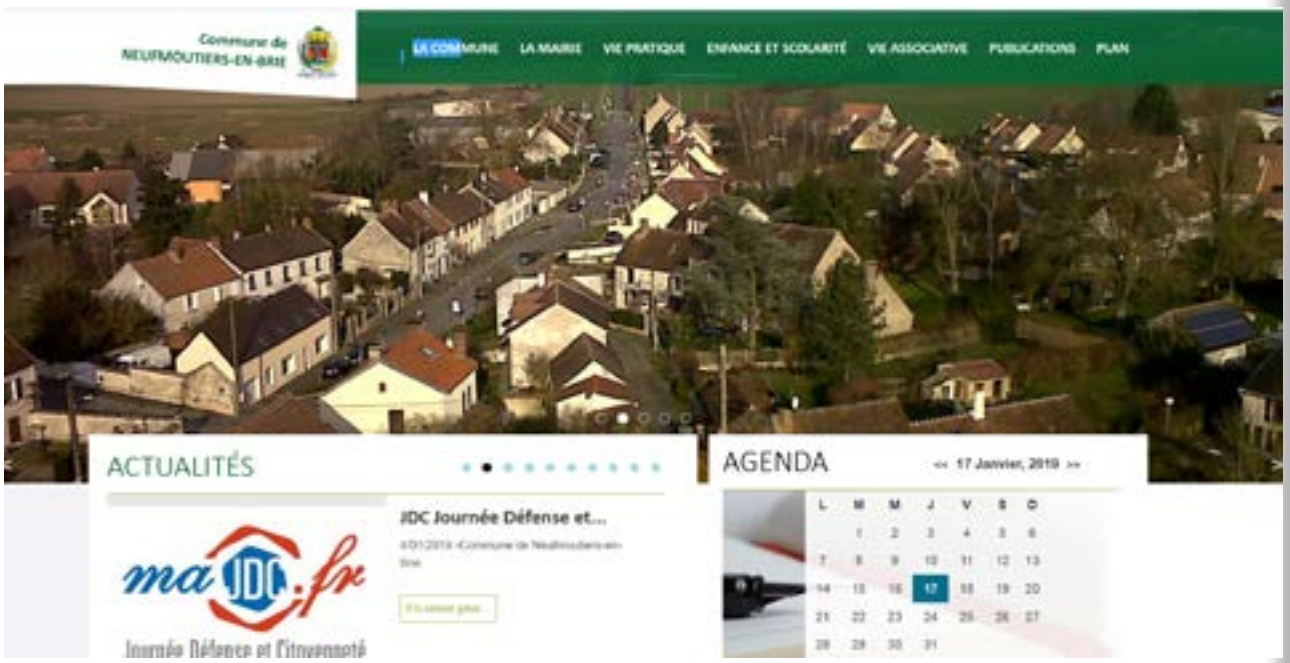

Infos Mairie

Agence Régionale de Santé Île-de-France

Délégation Départementale de Seine-et-Marne
Service Santé Environnement

## Bilan des intoxications au monoxyde de carbone (CO) 2013 à 2017 en Seine-et-Marne

Sur les cinq dernières années, le nombre de signalements reçus est en moyenne d'une vingtaine par saison de chauffe.

| | | Années | | | | | TOTAL | Pourcentage |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | | |
| **Signalements reçus par l'ARS** | **Nombre total de cas déclarés** | 23 | 15 | 12 | 29 | 20 | 99 | |
| | **Nombres de personnes intoxiquées** | 80 | 55 | 28 | 109 | 62 | | |
| **Nombre de décès*** | | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | | |
| **Sources des intoxications** (répartition établie à partir du nombre total de cas déclarés) | *Chaudières* | *10* | *9* | *6* | *21* | *6* | *52* | *52,53%* |
| | *Cheminées / Poêles* | *3* | *3* | *2* | *2* | *1* | *11* | *11,11%* |
| | *Braséros / Barbecues* | *5* | *2* | *1* | *3* | *6* | *17* | *17,17%* |
| | *Moteurs thermiques* | *2* | *1* | *2* | *2* | *4* | *11* | *11,11%* |
| | ***Autres**** | *3* | *0* | *1* | *1* | *3* | *8* | *8,08%* |

* Intoxications pour lesquelles le Service SE - ARS DD 77 n'effectue pas d'enquêtes : incendie, milieu professionnel, acte volontaire, fausse alerte

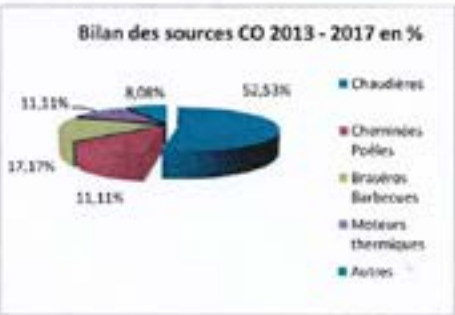


Sur les cinq années du bilan, les moyens de chauffage représentent la principale source d'intoxication au monoxyde de carbone avec **63%** des cas dont **52%** à cause des chaudières.
Viennent ensuite les braséros/barbecues avec **17%** qui représentent une part non négligeable des intoxications : il s'agit soit d'utilisation de barbecues à l'intérieur du logement, soit d'utilisation de braséros comme chauffage d'appoint.
Les moteurs thermiques (groupes électrogènes) et les cheminées/poêles représentent **11%** des intoxications. **8,1%** de celles-ci concernent des incendies, des épisodes en milieu professionnel, des actes volontaires et d'autres alertes...

Dans le cadre de la campagne, le rôle de sensibilisation assuré par les Maires reste d'une importance capitale. Il est nécessaire de rappeler notamment l'importance de l'entretien des chaudières en début de saison de chauffe. A cet effet, les Maires pourront utiliser les outils à leur disposition (bulletin municipal, tableaux lumineux ...)

13, avenue Pierre Point – CS -30781 - 77567 LIEUSAINT CEDEX
Standard : 01 78 46 23 00
www.iledefrance.ars.sante.fr

## *Déjections canines et civisme*

Pour lutter contre la nuisance des déjections canines, la commune s'est équipée de distributeurs de sacs pour que leurs maîtres ramassent leurs déjections sur l'espace public. Ce dispositif est gratuit.

Avoir un animal relève du choix de son propriétaire et il se doit de l'assumer sans causer aucune nuisance et ne pas nuire à autrui.

Le civisme n'est pas la priorité semble-t- il des propriétaires de chiens mais nous demandons à ceux-ci de ne pas laisser leur animal souiller les trottoirs, les aires de jeux pour enfants etc …...c'est tout simplement une question d'hygiène.

Nos agents communaux nettoient du lundi au samedi le territoire de la commune, ils font un travail considérable pour le cadre de vie de tous.

Pour que la commune reste propre, il convient à chacun d'avoir un peu de respect et éduquer ces toutous que nous aimons tant mais qui finissent par irriter le poil de ceux qui n'en ont pas ou de ceux qui les assument en ramassant les déjections de leur chien et qui sont forcément accusés à tort.

Si ces mêmes propriétaires trouve quelque peu ragoûtant de ramasser dans leur jardin les crottes de leur chien, il semblerait qu'ils ne soient pas gênés que ce soit le personnel communal qui le fasse.

Il est interdit de laisser les chiens en liberté et non attachés.

Même si le proverbe dit que « marcher du pied gauche dans une crotte de chien porte bonheur », je ne suis pas sûre que la personne qui se fait avoir en soit heureuse tant par l'odeur que par la gêne !!!

Pensez à nos enfants, nos personnes âgées qui peuvent tomber et à notre environnement.

Christiane Richard
Adjointe au Maire

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé entrera en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins et espaces végétalisés et les infrastructures.

Pour accompagner cette interdiction sur votre territoire, nous avons construit une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ». Cette campagne, nous souhaitons aussi la mettre entre vos mains. Nous avons donc créé un ensemble d'outils, facile à utiliser et à s'approprier, que vous trouverez dans le lien ci-dessous :

HTTP://WWW.AFBIODIVERSITE.FR/KIT_COMMUNICATION_ECOPHYTO/KIT_COMMUNICATION_ECOPHYTO.ZIP

*La campagne « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et pour la planète » se déroulera en 3 temps. Chaque temps a l'ambition d'informer sur l'interdiction, l'existence de solutions alternatives, et les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.*

- *Le premier temps, dès maintenant, est la communication par les parties prenantes et relais. Elle permet de s'adresser au public dans un rapport de proximité et de confiance. Elle est essentielle à l'appropriation de cette loi. Nous souhaitons pleinement vous y intégrer.*
- *Le deuxième temps commencera au 1er trimestre 2019. Il s'évertuera à informer au niveau national sur la loi et son entrée en vigueur, via l'achat d'espace dans la presse écrite et sur le digital. Il s'appuiera sur les mêmes outils que ceux du présent kit.*
- *Le troisième temps, dès avril, valorisera les solutions alternatives à travers la mise en avant de bonnes pratiques dans la presse écrite et sur le digital.*

Nous remercions vivement nos annonceurs qui grâce à leurs inscriptions contribuent à l'élaboration de notre Petit Journal Municipal.

## *Encarts Publicitaires*

Les entreprises, artisans, commerçants de notre commune ou hors communes peuvent faire insérer leurs encarts publicitaires dans notre magazine communal « Le Petit Journal de Neufmoutiers-en-Brie » publié trois fois par an. Toutes informations sur notre site internet www.neufmoutiers-en-brie.fr

MAIRIE de Neufmoutiers-en-Brie 77610
Département de Seine-et-Marne
Arrondissement de PROVINS
Canton de Fontenay-Trésigny
✆ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64

Heures d'ouverture de la Mairie :
•Le mardi de 14h00 à 18h00
•Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
•Le vendredi de 14h00 à 17h00
•Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ✆ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64
Le Lundi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Le Mardi et Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le Samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : commune-de-neufmoutiers@orange.fr

Site Internet : www.neufmoutiers-en-brie.fr

Petit Journal / Création: Mister Repro / Impression: Mister repro 06.62.86.74.57